

L'éducation relative à l'environnement et la communication interculturelle : Le cas du Programme d'action environnementale Éco-Quartier

Carine Villemagne, Université du Québec à Montréal, Canada

Résumé

En milieu urbain, les organismes communautaires sont de plus en plus confrontés à un contexte d'intervention cosmopolite et multiculturel qui complexifie leur action. En conséquence, nous posons l'hypothèse que l'éducation et la formation interculturelles pourraient contribuer à améliorer les pratiques d'éducation relative à l'environnement menées par les intervenants communautaires auprès d'une population multiculturelle. Nous tentons tout d'abord de mieux cerner les concepts d'éducation et de communication interculturelles. Nous explorons ensuite le cas particulier du Programme d'action environnementale Éco-quartier de la Ville de Montréal (Qc), pour lequel nous suggérons quelques propositions d'interventions concrètes, appropriées au contexte multiculturel montréalais.

Abstract

In the urban environment, community organizations are increasingly required to take their actions against a cosmopolitan and multicultural backdrop, which complicates their activities. Consequently, we adopted the hypothesis that intercultural education and training could help to improve the environmental education practices used by community workers when dealing with a multicultural public. We attempt first to provide a better definition of the concepts of intercultural education and communication. We then explore the specific case of the Programme d'action environnementale Éco-quartier in the City of Montreal, Quebec, for which we suggest a number of possibilities for concrete action that are appropriate to the City's multicultural context.

Malgré plus de trente ans de réflexions sur les problématiques d'environnement et de développement (Conférence de Stockholm sur l'environnement et le développement humain, 1972), les schèmes dominants de pensée sont restés à peu près les mêmes. En effet, l'Humanité semble avoir pris conscience de la finitude de la planète (Jacquard, 1993) et de sa part de responsabilité dans les grands déséquilibres de la biosphère. Cependant, les principales formes de développement demeurent axées sur la croissance économique et l'idéologie du progrès. Elles continuent d'avoir des conséquences dommageables, voire insupportables pour toutes les formes de vie,

végétales, animales, humaines. Les activités humaines conduisent, entre autres, à une diminution accélérée de la biodiversité (Larrère, 1997) et à l'épuisement des ressources non renouvelables (Veyret & Pech, 1993). Quel que soit le milieu de vie, les signes de dégradation sont également inquiétants. Par exemple, à vivre dans le Grand Nord québécois, les populations autochtones seraient exposées et victimes de pollutions au mercure. Les ours polaires quant à eux, voient leur terrain de chasse réduit : comme les températures se réchauffent depuis les 20 dernières années, les banquises fondent.

En milieu urbain, la qualité de vie des populations citadines et la qualité des milieux de vie sont affectées par diverses pollutions et nuisances. Mais qu'est-ce que la ville ? La ville est le milieu de vie d'un nombre toujours croissant d'individus : elle est un "agrégat de populations" (Ségaud, 1992, p. 16) avec tout le potentiel de diversité et d'hétérogénéité que cela représente. Résultat d'un processus d'occupation spatiale, plus ou moins maîtrisé et structuré, elle est un espace de vie, d'échanges et de flux migratoires de toutes sortes (Mettelet, *in* Ségaud, 1992, p. 8). La ville est à la fois un lieu de résidence, un centre d'éducation, de culture, un réseau de liens sociaux et un poumon économique.

La simple concentration humaine engendre des problèmes environnementaux inquiétants. La pollution atmosphérique, la pollution des eaux, la pollution par le bruit, les pollutions industrielles et la production de déchets créent une pression ou un inconfort quotidien chez les citadins. Ces derniers sont soumis à des agressions pouvant porter atteinte à leur santé, sans compter la dégradation des milieux que l'on constate. Par exemple, certains sols sont contaminés et l'espace urbain est si minéralisé qu'il offre peu de place au développement de la nature et à son potentiel de diversité animale et végétale.

Il semblerait ainsi que les populations urbaines négligent leur attachement à leur milieu qui leur est de plus en plus hostile. L'éducation relative à l'environnement pourrait alors proposer une réponse pertinente à la problématique urbaine, celle de réaliser un développement plus harmonieux des populations dans leur milieu de vie en améliorant leur rapport à l'environnement (Sauvé, 2001). L'éducation relative à l'environnement vise cinq objectifs généraux : la prise de conscience, l'acquisition de connaissances, le développement d'habiletés, le développement d'attitudes et de valeurs et l'exercice de l'action environnementale (Unesco, 1978).

En contexte d'éducation non formelle, celui de l'action communautaire, les groupes environnementaux, sont nombreux à développer des interventions d'éducation relative à l'environnement (Dubé, 1997) : "Des structures d'horizons divers s'y sont intéressées depuis longtemps et ont maintenant un savoir-faire important dans ce domaine (. . .). Les différences d'approches de ces structures et les collaborations sont souvent riches et diversifiées" (Réseau École et Nature, 2001). En milieu urbain, les groupes

d'éducation relative à l'environnement ont un défi supplémentaire à relever en raison du cosmopolitisme grandissant des villes : *le multiculturalisme de la population*.

Dans cet article, nous posons l'hypothèse que l'éducation et la communication interculturelles, dans le contexte multiculturel des grandes villes, pourraient contribuer à améliorer les pratiques d'éducation relative à l'environnement des organismes communautaires menées auprès des citoyens, notamment en relevant le défi de développer des stratégies de communication adaptées aux caractéristiques culturelles des populations en jeu. Nous présentons tout d'abord quelques éléments de définitions de l'éducation et de la communication interculturelles. Nous explorons ensuite le cas particulier du Programme d'action environnementale Éco-quartier de la Ville de Montréal (Québec). Nous terminons cet article en suggérant quelques propositions d'interventions concrètes, appropriées au contexte multiculturel montréalais.

L'éducation et la communication interculturelles

Les difficultés de communication et d'échanges inhérentes à la diversité multiculturelle de la population urbaine sont vécues quotidiennement par certains organismes communautaires. Elles montrent en quelque sorte le caractère monoculturel de la plupart des interventions d'éducation relative à l'environnement. Le langage d'un éducateur ne peut d'ailleurs s'abstraire de sa culture. Il encode « culturellement » son discours auprès du public (Bowers, 1998).

D'après Mgharfaoui (1999), ces interventions éducatives n'exprimeraient qu'une seule culture, une seule vision du monde. Combinaison franco-canadienne, la culture au Québec ne tiendrait pas compte des 30 % d'immigrants issus des vagues d'immigrations passées et actuelles (Ministère de l'éducation du Québec, 2001). Les immigrants ne représentent plus une minorité négligeable mais presque un tiers de la population québécoise d'où l'importance de les prendre en considération.

De plus, cette éducation monoculturelle, modèle dominant actuel, constitue un facteur limitant à la curiosité, à l'esprit critique, à la sensibilité envers autrui et envers le monde en général. Elle présenterait même un terrain fertile au développement de considérations racistes et xénophobes (Ouellet, 1991a, p. 19).

Selon Mgharfaoui (1999), les interactions culturelles ne devraient plus être perçues de la même manière qu'au cours des années mille neuf cent soixante-dix : les nouveaux arrivants ne sont plus invités à intégrer la société et sa culture en se défaisant de leur culture d'origine. Il s'agissait d'ailleurs d'un vœu pieu ne respectant pas l'identité propre des individus.

Dans ce cas, doit-on désormais faire la promotion d'une culture "plurielle" au sein des programmes d'éducation relative à l'environnement ? Comment

prendre en compte le multiculturalisme urbain dans le développement des actions socio-environnementales et éducatives ? Nous posons l'hypothèse que l'éducation interculturelle pourrait contribuer à améliorer les pratiques d'éducation relative à l'environnement des organismes communautaires, notamment grâce au développement d'habiletés et de dispositions en matière de communication interculturelle.

Précisons tout d'abord ce que nous entendons par culture. Nous suggérons que la culture est l'expression d'un ensemble d'usages, de coutumes, de manières de voir, de connaissances, de normes, de valeurs morales, intellectuelles, religieuses, de modes d'expression (verbale, non-verbale, etc.) qui distingue les membres d'un groupe d'un autre groupe ou de la société en général. Ces caractéristiques lui confèrent son unité et sa spécificité (Lemay, 1991) :

La culture est la somme des éléments créés par un groupe donné, ses objets, ses institutions, ses comportements, ses normes, ses valeurs et ses productions intellectuelles. (p. 9)

Si l'on considère la proposition de Casse et Couchaere (1984) selon laquelle chaque individu est porteur de sa propre culture, différente de celle de son voisin, la dimension interculturelle constitue un facteur très important dans toute tentative de communication. Il ne s'agit pas seulement de créer des ponts entre par exemple, la culture asiatique et la culture nord-américaine; la compréhension entre diverses sous-cultures nord-américaines est également fondamentale.

Quant à l'éducation, quel que soit son contexte de développement, elle devrait favoriser l'ouverture d'esprit à d'autres cultures. Ainsi Parekh (1986, *in* Ouellet, 1991a, p. 17) présente les objectifs d'une éducation telle qu'elle devrait être à ses yeux, c'est-à-dire interculturelle. En voici les principaux traits :

- L'éducation vise le développement de la pensée et de la réflexion critiques. L'apprenant est alors en mesure de se libérer des préjugés, de toutes sortes de jugements préconçus. Il est capable de faire librement et consciemment des choix de valeurs et des choix de vie ;
- L'éducation vise le développement de qualités intellectuelles et morales tels l'amour de la vérité, l'ouverture d'esprit sur le monde, le scepticisme réflexif et le respect d'autrui ;
- L'éducation vise à familiariser l'apprenant à sa propre culture mais aussi à celle des autres. Elle prend en compte la diversité humaine en général.

Au regard de cette définition très « culturellement orientée », nous rappelons que dans une perspective plus générale, l'éducation participe au développement d'un savoir (connaissances), d'un savoir-être (attitudes), d'un savoir-faire (habiletés) et d'un savoir-agir chez un apprenant.

Fernand Ouellet (1991*b*) précise, et en quelque sorte opérationnalise, le concept d'éducation interculturelle. L'éducation interculturelle devrait ainsi contribuer à :

Une meilleure compréhension des diverses cultures, à une plus grande capacité de communiquer avec les personnes d'autres cultures, au développement d'attitudes plus positives à l'égard de divers groupes d'une société donnée. (p. 4)

La formation des éducateurs à l'interculturel apparaît ainsi une alternative pleine de promesses. Elle pourrait aider les intervenants communautaires à relever le défi interculturel que représente la mise en œuvre de programmes ou d'interventions en éducation relative à l'environnement en milieu urbain.

En contexte d'éducation non formelle, l'éducation et la formation interculturelles des intervenants communautaires favoriseraient une plus grande ouverture d'esprit et une meilleure compréhension des codes culturels verbaux et non verbaux des communautés culturelles desquelles ils souhaitent une participation et un engagement plus grands dans les projets environnementaux ou d'éducation relative à l'environnement. La connaissance de ces codes culturels, par exemple en matière de gestion des déchets, pourrait contribuer à une optimisation des interventions éducatives menées dans ce domaine.

Le Programme d'action environnementale Éco-quartier et la problématique interculturelle

En 1995, le Programme d'action environnementale Éco-quartier est né d'une volonté politique de la Ville de Montréal (Québec). Le Programme Éco-quartier a pour mission de « promouvoir l'écocivisme dans les habitudes de vie des Montréalais en vue d'améliorer leur milieu de vie par des actions environnementales ciblées » (Ville de Montréal, 2001). Une programmation annuelle d'activités est réalisée pour, par et avec les résidents montréalais selon quatre volets d'intervention ciblés : le volet "Propreté", le volet "Réduction, Réemploi, Recyclage", le volet "Nature en ville" et le volet "Embellissement". Ces derniers correspondent à des domaines de responsabilité de la Ville de Montréal en tant qu'institution municipale. Ils répondent aux objectifs spécifiques suivants :

- *Volet "Propreté" : Améliorer de façon permanente la propreté des quartiers de Montréal.* Dans le cadre de préoccupations hygiéniques, sanitaires et esthétiques de la municipalité (Villemagne, 2001*b*), des actions de nettoyage sont menées en collaboration avec les Montréalais. D'autres interventions plus éducatives visent également à induire des changements de comportements des résidents en matière de propreté, en lien avec la problématique de la gestion des ordures ménagères.

- *Volet “Réduction, Réemploi, Recyclage” : Réduire la quantité de déchets et intensifier la participation aux collectes sélectives.* La diminution des matières résiduelles destinées à l’enfouissement implique des actions et des changements d’attitudes des Montréalais dans le but de 1) réduire à la source l’utilisation de matières premières non renouvelables ; 2) favoriser le réemploi d’objets à des fins identiques ou semblables, mais surtout de participer à la collecte sélective des matières recyclables, c’est-à-dire de matières réintroduites dans le cycle de production pour la fabrication de nouveaux objets (Villemagne, 2001*b*).
- *Volet “Embellissement” : Améliorer la qualité visuelle du paysage urbain.* L’embellissement de la ville résulte de la diminution des facteurs visuels négatifs tels l’affichage sauvage ou les graffitis par des actions de nettoyage ou par la réalisation de fresques murales sur les surfaces graffitées. L’embellissement est également associé à l’aménagement paysager, à l’amélioration du paysage urbain et au florissement annuel de la ville.
- *Volet “Nature en ville” : Améliorer de façon permanente le patrimoine végétal de Montréal.* Cet objectif est surtout réalisé par la plantation d’arbres et d’arbustes avec les citoyens et par l’éradication de l’Herbe à poux (*Ambrosia artemisiifolia*) portant atteinte à la santé de nombreux Montréalais. La revitalisation d’espaces dégradés tels que les terrains vacants, les berges, et le développement de jardins écologiques font aussi partie des actions prioritaires de ce volet.

Certains diront que les champs d’intervention couverts par le Programme d’action environnementale Éco-quartier ne sont pas des thématiques environnementales. Certes, il s’agit de domaines étroits qui n’explorent pas l’ensemble des composantes de l’environnement mais compte tenu du caractère polysémique et « obscur pour les esprits » (Comolet, 1991) du concept même d’environnement, sur quelle (s) conception (s) de l’environnement s’appuie (nt) une telle affirmation? Au regard d’une première analyse, le Programme Éco-quartier prend ses racines dans trois conceptions dominantes de l’environnement qui servent de fondement à l’agir. Selon la typologie des représentations de l’environnement de Sauv  (1997, p. 12-15), l’analyse de la documentation municipale (Villemagne, 2001*b*) met en  vidence que l’environnement est d’abord repr sent  par des probl mes environnementaux. Il faut alors lutter contre les pollutions et le gaspillage de mati res recyclables. L’environnement est ensuite associ  au milieu de vie. Il est l’espace de proximit  des r sidents monr alais. Ces derniers sont invit s   s’engager individuellement et collectivement dans des actions environnementales   caract re local visant   am liorer leur cadre de vie. Enfin, l’environnement est celui de la communaut  : il est “le milieu de vie partag ” (Sauv , 1997) o  se d ploient des actions communautaires, celles du Programme d’action environnementale  co-quartier.

Le Programme Éco-quartier est également une contribution à la construction chez les résidants montréalais de leur identité écocitoyenne dont le principe est « chacun pour tous » (de Rosnay, 1994, p. 14). De la pratique réflexive et critique des citoyens, émergent des comportements écociviques, « manifestation concrète et quotidienne, individuelle et collective de cette écocitoyenneté » (Villemagne, 2001*b*).

L'originalité du Programme Éco-quartier ne réside pas tant des activités développées mais bien des acteurs engagés dans la mise en œuvre du Programme municipal au niveau local. En effet, ce Programme conçu au niveau municipal est confié à des organismes communautaires qui, partenaires de la Ville de Montréal, réalisent à l'échelle locale (district dont la population moyenne est de 20 000 habitants) les activités du Programme. Ces organismes communautaires ont le souci constant de rejoindre les Montréalais, de les faire participer aux activités, qu'ils s'y engagent bénévolement et que progressivement, leurs comportements et leurs attitudes à l'égard de l'environnement changent.

Après six ans d'expériences et d'interventions sur le terrain, la qualité des interventions des organismes communautaires promoteurs du Programme d'action environnementale Éco-quartier repose sur leur intégration dans leur milieu d'intervention. Programme bien connu par 46 % des Montréalais (Léger & Léger, 2000, p. 49), les organismes communautaires ont su tisser des liens avec la communauté et l'ensemble du réseau communautaire existant. À partir d'une connaissance approfondie de leur milieu d'intervention, les organismes communautaires ont développé une diversité de modes d'intervention. Ainsi Sénécal et Saint-Laurent (1999) identifient deux types d'approches :

- Certains organismes communautaires se comportent comme des artisans. Ils adoptent une approche locale et interviennent préférentiellement avec leur communauté.
- D'autres organismes communautaires, plus nombreux, se comportent comme des réseauteurs voire des développeurs étendant leur intervention au-delà de leur district.

La volonté d'intervention locale des organismes communautaires les confronte à une diversité de contextes. Montréal, ville comptant plus d'un million d'habitants, est une mosaïque de culture et de populations. Montréal constitue en effet la principale ville d'accueil des nouveaux arrivants du Québec. Sa population compte 27 % d'immigrants dont 29 % sont arrivés au Canada depuis 1991. 43 % de la population se déclare d'une origine autre que française, britannique, québécoise ou autochtone¹. Ces quelques statistiques générales cachent encore des disparités importantes d'un quartier à l'autre de la ville. Comme le souligne ainsi un professionnel municipal (Villemagne, 2001*a*), les stratégies d'actions seront différentes si l'organisme communautaire intervient

dans le quartier Côte-des-Neiges, véritable société des nations, ou s'il est implanté dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve dont la population est à 97 % francophone d'origine québécoise.

À titre d'illustration, un coordonnateur d'un organisme Éco-quartier implanté dans un district multiethnique mentionnait (Villemagne, 2001 *a*) que la propreté (volet d'intervention du Programme Éco-quartier) est perçue différemment selon les cultures, ce qui détermine les pratiques de rejets des déchets et les pratiques de recyclage. Il donnait un exemple saisissant vécu dans son quartier : "La dame d'origine orientale ouvre la fenêtre et jette son sac de vidanges. Pour elle, il y a quelqu'un qui va venir ouvrir son sac, prendre ce qui l'intéresse, ce dont il a besoin". Cette pratique illustre par exemple, une conception différente des déchets. Ils constituent encore une ressource pour d'autres personnes qui vont se servir dans son sac.

Ainsi, certaines caractéristiques physiques du district et les caractéristiques de sa population résidente doivent nécessairement être prises en compte par les organismes communautaires pour que leurs actions soient efficaces et pertinentes auprès des Montréalais. Parmi celles-ci, mentionnons :

- La densité du cadre bâti qui conditionne en partie la proportion d'espaces verts et la présence de végétation ;
- La densité de population qui influence la densité du cadre bâti. Aux deux extrêmes, ce sont des maisons unifamiliales ou au contraire des immeubles multilocatifs ;
- La ou les langues parlées le plus couramment qui ne sont pas nécessairement, le français et l'anglais, langues officielles du Canada ;
- Les caractéristiques socioculturelles et l'origine ethnique de la population.

Les deux dernières dimensions sont particulièrement préoccupantes pour les organismes communautaires en charge du Programme Éco-quartier. Prenons l'exemple de l'activité suivante : la réalisation d'un porte-à-porte de sensibilisation à la collecte sélective des matières recyclables. Pour effectuer cette intervention, les professionnels du Programme Éco-quartier doivent parfois être accompagnés d'un ou plusieurs interprètes pour être en mesure de communiquer avec les résidents. En l'absence de ces intermédiaires, des coordonnateurs ont vécu la situation cocasse d'un locataire les poursuivant dans l'escalier pour leur rendre le sac de recyclage offert par la Municipalité de Montréal, dans le but de faciliter la pratique du recyclage dans les immeubles multi-logements. Les intervenants communautaires se sont alors sentis impuissants et mal outillés pour établir une relation de compréhension et d'échange avec ce citoyen, au-delà même de l'aspect langagier.

Ainsi, pour améliorer et faciliter leurs échanges avec les Montréalais, certains groupes communautaires se spécialisent dans l'éducation aux nouveaux arrivants et développent des outils d'éducation, de sensibilisation ou d'information adaptés à leurs clientèles. Ils déploient beaucoup d'efforts pour

surmonter certaines dimensions et caractéristiques culturelles et interculturelles qui font obstacle à la réalisation de leur mission d'éducation relative à l'environnement auprès de tous les citoyens montréalais.

Quelques propositions pour l'ERE dans le contexte multiculturel du Programme Éco-quartier.

Selon les auteurs consultés (Ouellet, 1991*a*, 1991*b* ; Abdallah & Porcher, 1996), l'éducation et la formation interculturelles améliorent les capacités de communication des apprenants. Or, dans le cadre du programme d'action environnementale Éco-quartier, la communication et les moyens qui s'y rattachent sont omniprésents : les organisateurs communautaires cherchent à rejoindre de manière directe ou indirecte les résidants montréalais, leur objectif étant de susciter des prises de conscience chez les citoyens, d'induire des changements d'attitudes et de comportements, et de stimuler la participation et l'engagement des Montréalais dans l'action en vue d'améliorer leur qualité de vie.

Dans le contexte du programme Éco-quartier, la communication n'est pas perçue comme un simple flux d'information transmis d'un émetteur vers un récepteur d'information. Bien que nous limitant à considérer les intentions de communication du point de vue des organismes promoteurs du Programme Éco-quartier auprès des Montréalais, nous définissons la communication en tant que processus permanent qui comprend trois composantes : un ensemble de perceptions (système de croyances, de valeurs et d'attitudes), des processus verbaux et des processus non verbaux (Samovar, 1981, *in* Ouellet, 1991*a*, p. 117-118).

Dans le cadre du programme Éco-quartier, les intervenants communautaires mettent en œuvre des stratégies, des techniques et des outils de communication à des fins d'information, de sensibilisation, de mobilisation ou à des fins éducatives. Nous distinguons deux types de communication, directe et indirecte, qui font différemment appel à une compétence interculturelle.

- *La communication directe.* L'organisation d'événements, de projets environnementaux, d'activités communautaires ou la réalisation d'un simple porte-à-porte auprès des citoyens sont des exemples d'actions qui impliquent des échanges directs entre les intervenants communautaires et les citoyens. Ces interactions requièrent une grande souplesse et une adaptabilité de la part des intervenants communautaires. Elles devraient être facilitées si les professionnels sont mieux préparés au contexte multiculturel de leur milieu d'intervention. Cette formation pourrait les aider à diminuer l'appréhension que peut générer la perspective d'échanges complexes qui peuvent conduire à privilégier des interventions indirectes n'occasionnant aucun contact avec les citoyens ou à privilégier des actions qui excluent implicitement les communautés culturelles.

Une préparation au défi interculturel pourrait conduire les professionnels à intégrer systématiquement cette dimension aux échanges en prévoyant plusieurs stratégies alternatives de communication pour rejoindre les divers types de public.

Les intervenants communautaires pourraient aussi s'entourer de bénévoles issus des communautés culturelles qui constitueraient des relais dans la communauté. Des collaborations pourraient être développées avec d'autres organisations représentant les communautés culturelles du territoire desservi.

- *La communication indirecte.* La conception d'outils d'information, de sensibilisation ou d'éducation sont des interventions de « communication indirecte » auprès des Montréalais. Il peut s'agir d'affiches, de dépliants distribués ou de communiqués diffusés via les médias. Introduire une préoccupation interculturelle lors de l'élaboration de ces outils de communication ne signifie pas nécessairement développer des stratégies de communication destinées uniquement aux minorités culturelles du milieu desservi, ce qui conduirait à exclure d'autres groupes. Nous proposons plutôt le développement d'outils s'adressant à l'ensemble des Montréalais. Par exemple, les problématiques environnementales du Programme Éco-quartier devraient être présentées de manière pluraliste c'est-à-dire telles qu'elles sont perçues et vécues différemment selon les cultures représentées au sein de la population ciblée.

Le développement de cette compétence interculturelle telle que définie par Lafortune et Gaudet (2000, p. 16) ne se manifeste pas seulement dans la connaissance et la compréhension d'autrui ou d'autres cultures. Il est également fondamental que les intervenants communautaires responsables du Programme Éco-quartier explorent et prennent conscience de leur propre culture et de leurs cadres de référence qui sont déterminants, dans leur manière de définir leur relation à autrui, dans le respect des spécificités de chacun.

Quelques propositions concrètes

Nous avons recensé ci-dessous quelques propositions d'interventions concrètes, appropriées à la communication interculturelle au sein du Programme d'action environnementale Éco-quartier de Montréal.

1. Au regard de l'exemple de la personne orientale citée ci-dessus, le rôle de la culture semble déterminant dans la représentation de l'environnement qui habite cette femme. Pour cette dernière, le déchet est une ressource probablement beaucoup plus que dans la culture nord-américaine. En se servant de cette représentation de l'environnement, il serait possible de développer des stratégies éducatives appropriées permettant ainsi d'augmenter la participation à la collecte sélective des matières recyclables.

Ainsi, réaliser une brève exploration des représentations dominantes de l'environnement du groupe ciblé par une activité, pourrait probablement faciliter le choix des stratégies d'interventions, le choix des arguments à mettre en valeur pour chacun des volets du Programme Éco-quartier. Nous suggérons la réalisation des deux activités suivantes :

- Un bref sondage auprès des groupes “culturels” présents dans le district (contact direct ou par le biais des organismes communautaires en charge des diverses communautés).
- Une table ronde avec les organismes communautaires représentant les communautés culturelles du quartier.

2. Utiliser les modes communicationnels dominants dans chaque culture pourrait permettre de rejoindre les dimensions affectives et sensibles de chaque communauté. Ce type d'approche serait propice à faire le lien entre la culture d'origine et la culture locale pour certaines problématiques et pratiques peu respectueuses de l'environnement.

Nous suggérons ainsi d'identifier les pratiques de communication dans chaque communauté ciblée par l'organisme communautaire Éco-quartier. Ces modes de communication pourraient constituer l'approche d'intervention auprès de ces populations. Il serait alors pertinent de les mettre en œuvre lors d'événements organisés dans la communauté ciblée. Par exemple, l'usage du conte est très populaire dans les pays africains où la tradition orale est forte. Un conteur, issu de la communauté d'appartenance, pourrait présenter un conte ayant pour objectif sous-jacent de sensibiliser le public à une problématique environnementale spécifique. Ce conte serait conçu en collaboration avec les intervenants communautaires responsables du Programme Éco-quartier.

3. Dans certains quartiers de Montréal, le nombre élevé de langues et de dialectes parlés rend difficile les approches éducatives des organismes promoteurs du Programme Éco-quartier. La situation est d'ailleurs d'autant plus complexe que dans certaines langues le terme d'environnement n'a pas d'équivalent. De plus, une portion non négligeable de la population québécoise (immigrante ou non) est illettrée. Nous suggérons ainsi de concevoir du matériel d'information et de sensibilisation sans texte, en privilégiant la “forme la plus simple pour la plus grande compréhension de tous et de chacun” (Guerethy, Novembre 2001, conversation téléphonique).

Nous proposons ainsi d'élaborer des outils de communication composés de photographies exprimant des situations proches de la réalité des citoyens. Il pourrait s'agir d'une photographie d'un Montréalais en situation de recyclage, ou en situation de nettoyage de sa ruelle avec d'autres résidants. Ces outils doivent tenir compte de certains codes culturels qui pourraient rendre inopérant ces outils sans texte. Par exemple, dans certaines cultures, les tâches ménagères sont l'exclusivité des femmes. Il est ainsi risqué de montrer un homme triant ses déchets pour participer à la collecte sélective².

S'il s'agit de montrer des pratiques préjudiciables à l'environnement, il peut être judicieux de ne pas utiliser des personnes appartenant à des minorités visibles : elles pourraient causer des généralisations discriminantes, par exemple l'association d'une communauté spécifique à la malpropreté d'un quartier.

4. En plus de relever le défi d'établir un lien communicationnel avec la communauté desservie, le développement de projets collectifs, tel le réaménagement d'une ruelle par ses résidants, pourrait être l'occasion d'introduire des objectifs et des stratégies associés à la communication interculturelle entre les diverses communautés se partageant un milieu de vie. Sans entrer dans le détail, le processus des projets initiés par les organismes communautaires pourrait reposer sur la création de conditions favorables au développement d'une interaction dynamique entre tous les membres participants (d'après Ouellet, 1991*a*). L'introduction d'une dimension interculturelle aux projets éducatifs pourrait ainsi faire appel à des stratégies pédagogiques dites alternatives, telle la mise en œuvre d'une pédagogie coopérative avec les participants.

Des « moments » de réflexion sur les valeurs, les perceptions et les pratiques individuelles et collectives relatives aux problématiques socio-environnementales des projets initiés pourraient aussi être planifiés. Ils permettraient tout d'abord de créer un réseau de communication et d'échanges entre les participants. Ces moments contribueraient ensuite à une meilleure compréhension de la situation initiale au regard de la situation désirée suite à la réalisation des projets destinés à améliorer la qualité de leur milieu de vie.

Conclusion

Cet article avait pour principaux objectifs de souligner 1) “le caractère inséparable de l'éducation relative à l'environnement et des considérations culturelles” (Bowers, 1998, traduction libre) ; et 2) la dimension plurielle de la culture ou des cultures urbaines. Nous proposons de les prendre en considération lors de la mise en œuvre d'initiatives d'éducation relative à l'envi-

ronnement dans le but d'optimiser leur portée auprès des citoyens ciblés. Pour cela, les intervenants communautaires pourraient être soutenus dans l'amélioration de leurs pratiques, notamment grâce à une éducation et une formation interculturelles. Dans la situation actuelle, nombreux sont les professionnels à ne pas se sentir préparés à intégrer la diversité culturelle des populations qu'ils desservent. Dans le cadre du Programme d'action environnementale Éco-quartier de Montréal un support en ce sens pourrait provenir du principal partenaire des organismes communautaires, la Ville de Montréal.

La dimension interculturelle est une dimension importante de l'éducation relative à l'environnement. En effet, les interventions d'éducation relative à l'environnement ont pour finalité d'améliorer le rapport à l'environnement des citoyens. Ce rapport à l'environnement, nous croyons qu'il inclut nécessairement autrui : sa propre cellule familiale, ses voisins, les résidents de son quartier, les habitants de Montréal, mais aussi son milieu de vie avec ses caractéristiques biophysiques. Chaque citoyen doit prendre conscience de « cet autrui » auquel il porte atteinte par ses choix de vie qui contribuent à la dégradation des milieux de vie et des conditions de vie.

Notes

- ¹ Ces données statistiques sont celles du territoire de la Ville de Montréal avant la fusion municipale entrée en vigueur en début d'année 2002.
- ² La situation opposée est également vraie. Il peut être interdit dans certaines cultures de montrer certaines parties du corps de la femme : par exemple, montrer les jambes nues d'une femme (en short ou en jupe).

Remerciements

L'auteure remercie Lucie Sauvé, professeure et spécialiste de l'éducation relative à l'environnement à l'Université du Québec à Montréal, Linda-Ann Guerehy, coordonnatrice de L'Éco-Quartier Snowdon, Martin Ponton, agent de développement à l'Éco-Quartier Saint-Michel et Tom Berryman d'avoir généreusement réalisé une relecture critique de cet article. Leurs expériences et leurs conseils ont été d'une grande pertinence pour l'auteure.

Note sur l'auteure

Carine Villemagne est membre de la Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement (Université du Québec à Montréal) où elle est impliquée dans plusieurs projets de recherche. Carine Villemagne explore également la problématique de l'éducation relative à l'environnement en milieu

communautaire urbain dans le cadre de sa recherche doctorale (UQAM).

Références

- Abdallah-Pretceille, M. & Porcher, L. (1996). *Éducation et communication interculturelle*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Bowers, E. (1998). A cultural approach to environmental education : Putting Sanera's ideology into perspective. *Canadian Journal of Environmental Education*, 3, 57-66.
- Casse, P. & Couchaere, M.-J. (1984). *Les outils de la communication efficace*. Paris : Chotard et associés éditeurs.
- Comolet, A. (1991). L'environnement au risque d'une définition. *L'information géographique*, 55(3), 109-112-116.
- Dubé, S. (Dir.). (1997). *État de la situation et perspectives de l'éducation relative à l'environnement au Québec. Rapport d'étude réalisé dans le cadre du Forum Planet'ERE*. Montréal : Association Québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement.
- Jacquard, A. (1993). *Voici le temps du monde fini*. Paris : Éditions du Seuil.
- Lafortune, L. & Gaudet, E. (2000). *Une pédagogie interculturelle pour une éducation à la citoyenneté*. Québec : Éditions ERPI.
- Larrère, C. (1997). *Les philosophies de l'environnement*. Paris : Presse Universitaire de France.
- Léger et Léger. (2000). *Étude portant sur les habitudes des Montréalais (es) à l'égard de la gestion de leurs déchets domestiques depuis l'adoption du nouveau règlement municipal concernant la gestion des déchets*. Montréal : Rapport final à la Ville de Montréal - Service des travaux publics et de l'environnement.
- Lemay, D. (1991). Un changement de perspective. *Impressions*, 9, 25-29.
- Mgharfaoui, K. (1999). L'éducation interculturelle, la face cachée de notre système éducatif, *Libération (Paris)*, 2 juin 1999. Consulté dans http://membres.tripod.fr/mgharfaoui/enseignement_interculturel.htm.
- Ministère de l'éducation du Québec. (2001). *La réforme des curriculums. Annexe 3 : éléments pour aider à définir le contenu des compétences transversales*. Consulté le 23 septembre 2001, dans <http://meq.gouv.qc.ca/reforme/curricu/colea03.htm>.
- Ouellet, F. (1991a). *L'éducation interculturelle. Essai sur le contenu de la formation des maîtres*. Paris : Éditions L'Harmattan.
- Ouellet, F. (1991b). Le perfectionnement des maîtres en éducation interculturelle. Bilan de la réflexion théorique récente. *Impressions*, 9, 4-13.
- Réseau École et Nature (2001). *Les associations et l'éducation à l'environnement*. Consulté dans http://www.ecole-et-nature.org/~educenvir/acteurs/acteurs_associatifs.htm
- Rosnay, J. de (1994). *L'écologie et la vulgarisation scientifique : de l'égocitoyen à l'écocitoyen*. Paris : Éditions Fides.
- Sauvé, L. (1997). *Pour une éducation relative à l'environnement* (2ème édition). Montréal : Éditions Guérin.
- Sauvé, L. (2001). L'éducation relative à l'environnement, Dans Villemagne, C. (2001), *Le*

Programme d'action environnementale Éco-quartier. Élaboration du cadre conceptuel et théorique, version préliminaire (pp. 88-93). Montréal : Groupe de recherche ERE-UQAM.

- Ségaud, M. (1992). *Le propre de la ville : pratiques et symboles*. Paris : Éditions de l'espace européen.
- Sénécal, G. & Saint-Laurent, D. (1999). Le Programme Éco-quartier de la Ville de Montréal, une innovation en évolution. *Études et Documents*, 71. Montréal : INRS Urbanisation.
- United Nations Educational, Scientific, and Cultural Organization (Unesco). (1978). *Rapport Final*, Conférence intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement, Tilissi (URSS), 14-26 oct. 1977. Paris : Unesco.
- Veyret, Y. & Pech, P. (1993). *L'homme et l'environnement*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Ville de Montréal. (2001). *Le Programme d'action environnementale Éco-quartier – Programme du 1er avril 2001 au 30 mars 2002*. Montréal : Ville de Montréal.
- Villemagne, C. (2001 a). *Étude exploratoire des représentations de la propreté des acteurs responsables du Programme d'action environnementale Éco-quartier*. Montréal : Groupe ERE-UQAM.
- Villemagne, C. (2001 b). *Le Programme d'action environnementale Éco-quartier : propositions pour l'élaboration d'un cadre conceptuel et théorique*. Partie I. Montréal : Ville de Montréal et Groupe ERE-UQAM.